

L'HISTOIRE DE L'UNION SYNDICALE GROUPE DES 10 SOLIDAIRES

1981

Le 10 Décembre 1981, dix syndicats ou Fédérations autonomes se réunissent pour la première fois : la FGSOA, le SNUI, la FGAF, la FADN, la FGAAC, la FAT, le SNCTA., le SNJ, la FASP, le SUACCE. Cette réunion se tient au siège du SNUI, et l'initiative en revient à la FGSOA.

Au lendemain du 10 Mai 1981, la FGSOA pensait que le changement politique aurait pu être l'occasion d'un rapprochement entre les Organisations Syndicales, rapprochement apte à peser pour le progrès social et pour la satisfaction des revendications (comme en 1936) ; elle estimait par contre que le maintien des divisions syndicales ne pourrait que conduire à un affaiblissement global du syndicalisme et nuire aux revendications du monde du travail.

Après avoir rencontré la CFDT et la CGT qui parlaient elles aussi d'unité syndicale mais précisaient l'une et l'autre que l'unité passait par l'adhésion à leur confédération, la FGSOA. a pris l'initiative de contacter certaines Organisations Syndicales "autonomes et progressistes".

Au cours de cette première rencontre, chaque Organisation présente expose les raisons pour lesquelles elle n'est pas confédérée, développe sa conception du syndicalisme et fait état de sa pratique intersyndicale et des objectifs qu'elle poursuit. Dès cette réunion, plusieurs décisions sont prises :

- poursuivre les contacts et confronter régulièrement les analyses de chacune sur le contexte politique, économique et social ;
- envisager progressivement les possibilités de coopération matérielle et technique entre les différentes OS ;
- réfléchir aux causes de la désyndicalisation et agir pour l'unité syndicale.

Après avoir constaté que la plupart des Syndicats présents sont nés de la scission entre la CGT et la CGT-FO en 1947-1948, toutes les Organisations précisent qu'il n'est pas question de créer une structure confédérale supplémentaire ou d'agir contre les Confédérations. C'est l'unité la plus large qui est souhaitée.

1982

En 1982, La Fédération Nationale des agents communaux s'intègre au Groupe. Le Syndicat de la Magistrature participe à plusieurs réunions en qualité d'observateur.

Les différentes réunions permettent d'améliorer progressivement la connaissance réciproque entre les Organisations, notamment à partir des débats liés à l'actualité sociale et syndicale : réduction du temps de travail, rapport et lois Auroux, politique des revenus, salaires- profits et inflation. Parallèlement, des discussions sont engagées sur la démocratie syndicale, l'indépendance syndicale, le fonctionnement des Confédérations, l'image de marque du syndicalisme autonome, le pluralisme syndical et l'unité syndicale, la représentativité syndicale et le privilège donné à certaines structures syndicales.

1983

Le Groupe est reçu le 29 Juin 1983 par M. ROLLET (Cabinet du Premier Ministre), et lui formule des propositions pour améliorer la solidarité au sein de la Nation (partage de l'emploi et réduction du temps de travail, justice fiscale et taxation effective des fortunes et des plus-values).

Le Groupe organise sa réflexion sur l'éventualité et les possibilités de mise en commun de moyens (formation syndicale, imprimerie et presse syndicale, locaux) en 1983.

1984

Le Syndicat National Autonome de la Banque de France intègre le Groupe. Après l'adhésion de la FASP à la FGAF, cette dernière formule le souhait que les autres Syndicats de fonctionnaires du Groupe adhèrent également à sa structure fédérale ; elle estime, en outre, que l'intersyndicale "Groupe" fait désormais un peu double emploi avec la FGAF élargie par l'arrivée de la FASP. Aucun syndicat ne se déclare disposé à adhérer à la FGAF. La FGAF et la FASP quittent le Groupe.

En octobre : Le Groupe s'exprime sur FR3 dans le cadre de l'émission "Expression directe". Il prend l'appellation "Groupe des 10".

1985

En 1985 Le Syndicat National Autonome des Personnels des Chambres de Commerce intègre le Groupe des 10.

Il est décidé de favoriser les contacts locaux entre militants des syndicats membres.

Un projet de Centre de Formation Syndicale Interprofessionnel est mis à l'étude.

1986

Le Centre d'Etudes et de Formation Interprofessionnel et Intersyndical CEFI est créé (statuts déposés le 16 mai 1986).

En mai et juin 1986, le Groupe des 10 s'exprime sur la nécessité de services publics de qualité et appelle aux manifestations de défense du service public de l'audiovisuel.

A la suite d'un article paru dans le journal "Le Matin" du 19 Juin 1986 sous le titre "la FEN veut fédérer les syndicats autonomes" le Groupe des Dix fait un communiqué de presse réfutant totalement ces fausses informations. La FEN procède de même de son côté : pas de contacts particuliers ou de tractations entre le Groupe des 10 et la FEN.

Le 20 octobre 1986, le Groupe organise une conférence de presse dans le cadre de la journée nationale d'action du 21 octobre pour la promotion du service public.

1987

Le 20 février 1987, le "Groupe des 10" organise un "petit-déjeuner débat" auquel sont conviés les journalistes de la presse sociale. Les premiers débats sur la restructuration du mouvement syndical et les conflits sociaux récents à la SNCF et à la RATP comme la façon dont ils se sont déroulés ont montré l'actualité des réflexions du Groupe sur le syndicalisme. Avec les journalistes sociaux plusieurs thèmes sont abordés : les divisions syndicales et l'unité syndicale ; le syndicalisme autonome dans le mouvement syndical ; la démarche du "Groupe des 10".

1988

Au cours de plusieurs réunions, le sentiment apparaît chez certains que le Groupe "piétine" : difficulté pour élargir le champ de nos analyses communes (la règle de l'unanimité retenue pour toute expression du Groupe nécessite tout de même une "bonne volonté" de chaque organisation membre) ; incapacité à développer une solidarité réelle lors d'un conflit dur dans un secteur du Groupe (exemples nombreux des conflits SNCF et RATP de l'hiver 1986, des Aiguilleurs du Ciel et de la Banque de France en 1987) ; lenteur pour la mise en place de contacts locaux ; difficultés pour une intervention effective dans le débat et l'action nécessaires pour l'unité syndicale.

1989

Au cours de deux réunions (10 février 1989 et 24 mars 1989) un débat est mené sur "vie, perspectives, objectifs, fonctionnement et expression du "Groupe des 10". Toutes les Organisations sauf la FGAAC expriment le souhait d'une réflexion plus approfondie du Groupe sur la désyndicalisation et formulent la nécessité d'initiatives constructives du Groupe des 10 pour favoriser l'unité syndicale qui apparaît comme l'un des moyens pour améliorer la crédibilité du syndicalisme en France. La règle de l'unanimité doit être maintenue pour éviter de faire apparaître une entité supérieure à chaque syndicat de base, prémisses possible d'une structure confédérale que chaque syndicat veut éviter ; mais elle nécessite tout de même assez d'ouverture de la part de chaque syndicat pour éviter l'immobilisme.

Le désaccord avec la FGAAC sur les modalités de fonctionnement du Groupe et sur les objectifs conduit cette Organisation à quitter le Groupe le 3 mai 1989.

Des contacts avec d'autres Organisations conduisent à faire participer de nouveaux syndicats aux réunions du Groupe en qualité "d'observateur" (SUD-PTT et FNSPELC à compter du 30 novembre 1989).

1990

Le 9 mars 1990, trois autres Organisations s'associent au Groupe des 10 comme "observateurs" (SNMSAC, SPASET, SNACCRF).

Le 9 mai, le Groupe des 10 adresse une lettre à chaque Confédération et aux Fédérations FEN et FGAF leur proposant une rencontre pour débattre de l'état du syndicalisme français et des conditions de son redressement.

Suite à cette lettre, le Groupe des 10 rencontre effectivement la CGT (Louis VIANNET) le 11 juin, la FGAF (Jean-Pierre GUALEZZI) le 12 Juillet, la C.G.C. (Marc VILBENOIT) le 17 juillet, la FEN (Yannick SIMBRON) le 4 décembre 1990.

Le souci d'accélérer les contacts entre les militants des syndicats membres et associés, la volonté d'être acteur pour l'unité syndicale et le souhait d'accroître la mise en commun de moyens conduisent à décider l'organisation d'un "Forum" réunissant une dizaine de militants de chaque Organisation le 26 juin. Il rassemble environ 120 militants (nationaux, régionaux, locaux) d'Ile-de-france et de province des syndicats membres et associés du Groupe des 10.

Cette réunion non décisionnelle manifeste le souhait des militants des syndicats du Groupe des 10 de voir se renforcer cette "expérience" syndicale nouvelle, notamment par un renforcement des contacts pour une plus grande cohésion interne du Groupe, et par la poursuite des initiatives tendant à favoriser l'unité syndicale. Un compte-rendu des débats du Forum est diffusé au cours du dernier trimestre aux adhérents de toutes les organisations membres ou associées.

Des militants de syndicats du Groupe des 10 assistent et participent aux autres initiatives dont l'objectif est aussi le renouveau du syndicalisme : le 16 juin avec Forum Social Européen, le 23 Juin avec la Revue Collectif.

Le 10 juillet, le Groupe des 10 rencontre la Fédération Maîtrise et Cadres des Chemins de Fer qui souhaitait prendre contact. La F.M.C. rencontre également la FGAF. Elle intègre le Groupe des 10 en qualité d'organisation "associée" le 9 novembre.

1991

Le 4 avril 1991, la Fédération CRC-Santé participe pour la première fois à une réunion du Groupe des 10 en qualité d'observateur.

Au cours du premier semestre une réflexion est entamée à l'initiative de plusieurs organisations sur l'idée d'une structuration du Groupe des 10. Des contacts locaux se mettent en place dans quelques régions (Provence, Centre, Midi-Pyrénées). Il est retenu de mettre en place des réunions de travail sous la forme de Commissions travaillant sur un "thème" ou un "secteur" : Fonction Publique ; Transports ; Banques ; Elections prud'homales ; Contacts locaux ; Régie publicitaire ; Locaux et moyens ; Rémunérations ; Retraites ; CEFI. Le 5 novembre, la FMC et le SNMSAC adhèrent au Groupe des 10 qui comporte alors 11 organisations membres et 5 organisations associées. Une réflexion est engagée sur les avantages, les inconvénients, et les possibilités pour le Groupe des 10 d'être présent en tant que tel aux élections prud'homales.

1992

Le 14 février 1992, le Groupe des 10 décide de présenter des listes aux élections prud'homales de décembre 1992. Une Commission spécialisée est mise en place (secrétariat confié à la FMC) pour suivre cette opération. Il est décidé qu'une profession de foi "Groupe des 10" sera mise au point pour toutes les listes qui seront présentées sous cette étiquette Groupe. Le débat sur "les valeurs sociales et syndicales" du Groupe des 10 est engagé à partir d'un texte proposé par la commission chargée de travailler sur ce thème.

Le 10 mars 1992 il est décidé d'accélérer les contacts locaux entre militants pour faciliter l'élaboration de listes "Groupe des 10" aux élections prud'homales.

Le 21 avril l'Union Syndicale des Personnels Navigants Techniques (USPNT) participe pour la première fois à une réunion du groupe des 10 en qualité d'observateur. Une réflexion est engagée sur la possibilité d'associer d'autres organisations pour les élections prud'homales (notamment la FGAF qui a fait part de sa demande).

Le 28 juillet se tient une réunion nationale du Groupe des 10 à la demande du SNUI motivée par la façon dont la FGAF a présenté à ses militants sa présence aux élections prud'homales (une étape dans le regroupement des organisations syndicales autonomes dans une structure unitaire s'inscrivant ainsi dans le sens de son orientation votée en congrès le 19 décembre 1991 de constitution d'une "Confédération des Autonomes") et par la publication le 9 juillet d'un communiqué de presse FEN-FGAF-FMC-FGSOA-FAT sur l'unité syndicale. Le SNUI estime que la FGAF a bien entendu toute latitude de se donner les objectifs et les orientations qu'elle souhaite mais qu'il aurait été plus honnête de mettre cette discussion à l'ordre du jour quand la FGAF a souhaité travailler avec le Groupe des 10 pour les élections prud'homales. Le SNUI souhaite par ailleurs que le Groupe des 10 débattenne de nouveau du thème de l'unité syndicale, le contenu du communiqué de presse signé avec la FEN et la FGAF par la FAT, la FGSOA et la FMC faisant apparaître que ces 3 syndicats du Groupe des 10 semblent avoir changé de position par rapport à ce qu'était jusqu'à présent l'expression du Groupe des 10 sur cette question de l'unité syndicale. Les représentants de la FAT, de la FGSOA et de la FMC affirment vouloir continuer de travailler au sein du Groupe des 10 et nient toute hypothèse de "structure" avec la FEN ou la FGAF.

Le 29 juillet il est décidé que les listes aux élections prud'homales seront présentées sous l'étiquette "Groupe des 10 et associés" (les associés étant la FGAF, la FNSPELC et l'USPNT).

Le 11 septembre 1992 le Syndicat National du Personnel Inter-Transports-Tourisme (SNPIT) participe pour la première fois à une réunion du Groupe des 10 en qualité d'observateur. Le SNUI fait part de l'orientation votée par son dernier congrès de Strasbourg de juin 1992 de réfléchir à une structuration du Groupe des 10 suite à une proposition de son Conseil Syndical de décembre 1991.

Pendant le dernier trimestre 1992 le Groupe des 10 consacre l'essentiel de ses travaux à 3 dossiers : la préparation des élections prud'homales, le débat sur les valeurs, la réflexion sur un meilleur fonctionnement du Groupe.

Le 9 décembre, 116 listes "Groupe des 10 et associés" se présentent, essentiellement dans les sections "encadrement" et "agriculture" (par la FGSOA). Là où elles sont présentes ces listes recueillent en moyenne 5,49 % des voix et obtiennent 47 élus. En région parisienne, les résultats sont généralement médiocres (3 %) ; ils sont satisfaisants en province (Lorraine, Alsace, Aquitaine, Limousin, Nord Pas de Calais de 7 % à 13 %). Les contacts locaux entre militants s'accroissent en province.

Le 15 décembre la Fédération SUD-PTT devient membre du Groupe des 10.

1993

Le 29 janvier 1993, la FAT, la FGSOA et la FMC décident de suspendre leur participation aux réunions du Groupe des 10.

Toutes les autres organisations sont d'accord pour renforcer leur travail commun et améliorer le fonctionnement du Groupe par un engagement militant plus important.

Le 16 février 1993, après le départ de la FAT, de la FMC et de la FGSOA (qui vont créer l'Union Nationale des Syndicats Autonomes "UNSA" avec la FEN et la FGAF), des décisions "organisationnelles" sont prises par le Groupe des 10. Décision de faire un document destiné aux militants de tous les syndicats membres et observateurs du Groupe des 10 "10-Fusion" (tiré à 5000 exemplaires ; fréquence 4 par an). Un secrétariat de rédaction est désigné. Des fonctions précises sont attribuées : 2 "porte-parole", 1 responsable "formation syndicale-CEFI", 1 trésorier, des responsables de branches (Transports, Fonction Publique, Finances-Banque). Deux commissions provisoires : Valeurs du syndicalisme ; Travail-Emploi-Chômage.

Le 20 avril : SUD-CAM (regroupement de syndicats ayant quitté la FGSOA et des syndicats Crédit Agricole ayant quitté la CFDT) est observateur au Groupe des 10.

Le 14 mai : Le SNACCRF est admis membre du Groupe des 10. Le SNUDDI est observateur du Groupe des 10.

Le 12 octobre : Plusieurs syndicats du Groupe des 10 appellent aux actions unitaires de la journée interprofessionnelle : SNABF, SNJ, SNUI, SNACCRF, SU ; importante manifestation des personnels d'Air France avec le SNMSAC ; fortes grèves à France Télécom et à la Poste, et manifestations avec SUD-PTT.
Octobre : Conflit très dur à Air-France. Engagement fort du SNMSAC.

Lancement de la campagne "Agir ensemble contre le Chômage" ; des militants de plusieurs syndicats du Groupe des 10 figurent parmi les premiers signataires de l'appel (SNABF, SNJ, SNMSAC, SNUI, SUD-PTT, SU, CRC-Santé, SUD-CAM).

1994

De nombreux syndicats du Groupe des 10 participent à la manifestation du 16 janvier 1994 pour le service public de l'Education Nationale.

Les premières réunions nationales de l'année 1994 (14 janvier, 10 février, 4 mars) sont l'occasion pour plusieurs syndicats du Groupe des 10 de faire état de votes/décisions/orientations de leurs instances dirigeantes (Congrès, Conseil, Commission Exécutive, etc) pour engager le Groupe des 10 vers la constitution d'un pôle syndical alternatif nouveau pouvant jouer un rôle unitaire entre des confédérations divisées.

Le 4 mars 1994 : Le SPASET (Syndicat Professionnel Autonome des Services Extérieurs du Trésor) devient membre du Groupe des 10.

Plusieurs syndicats du Groupe des 10 participent aux manifestations (Paris et Province) organisées en mars contre le "SMIC-Jeunes". Un communiqué du Groupe des 10 est adressé à la presse le 4 mars 1994. Tous les syndicats du Groupe des 10, hormis le SNCTA, appellent aux manifestations et rassemblements du 17 mars 1994. Le 17 mars, tous les syndicats du Groupe des 10 qui participent à la manifestation parisienne le font ensemble (SNABF, SU, CRC Santé-Sociaux, SUD-PTT, SNUI, SPASET, SNACCRF, SNUDDI) dans un regroupement significatif.

Le 23 mars 1994 : Réunion entre les syndicats concernés par la privatisation de la Caisse des Dépôts et Consignations (SNABF, SPASET, SU, SUD-PTT et le Syndicat Indépendant Professionnel de la Caisse des Dépôts et Consignations). Cette réunion ouvrira en fait le début d'une réflexion du Groupe des 10 sur l'aménagement du territoire.

Avril-mai : Plusieurs syndicats du Groupe des 10 participent activement aux marches organisées par le mouvement "AC !" Agir ensemble contre le Chômage ! et à la manifestation nationale du 28 mai 1994.

Le 2 juin 1994, les fédérations SUD-PTT et FDSU s'adressent ensemble au Premier Ministre (M. BALLADUR) pour faire reconnaître leur représentativité commune au niveau de la fonction publique d'Etat en tant que "Secteur Fonction Publique du Groupe des 10".

Par une lettre du 7 juin 1994, le SNCTA fait état de la décision prise par son Congrès, du 30 mai au 4 juin 1994, de quitter le Groupe des 10.

Lors de la réunion nationale du 10 juin 1994, l'Union Syndicale Air-France (USAF) devient "observateur" au Groupe des 10.

La demande d'adhésion de SUD-CAM est acceptée à l'unanimité : SUD-CAM devient donc membre du Groupe des 10.

Les Congrès tenus au printemps 1994 par plusieurs syndicats du Groupe des 10 (SNMSAC, SU, SNUI) témoignent de leur volonté d'un renforcement structurel du Groupe des 10.

Les travaux de la Commission spécialisée et les réunions nationales du dernier trimestre 1994 permettent de clarifier la cohérence des statuts souhaitée par les organisations qui envisagent une plus forte structuration interne du Groupe des 10. Les statuts doivent faire mention des valeurs et pratiques auxquelles les syndicats membres de l'Union se réfèrent et ils doivent refléter ces valeurs et pratiques par un certain nombre de principes ; ils doivent affirmer et garantir l'indépendance syndicale, assurer la primauté du syndicat de base sur les structures fédérales ou confédérales, affirmer la volonté d'ouverture, le refus du sectarisme, la recherche d'une unité toujours plus large. Ce sont les discussions sur les modalités de prise de décision qui seront les plus longues : il s'agit d'éviter que l'Union puisse décider à la place de l'un des syndicats membres, de faire en sorte que ces derniers restent maîtres de toutes leurs revendications et actions, professionnelles comme interprofessionnelles, tout en permettant de donner une identité et une dynamique à l'Union syndicale du Groupe des 10.

1995

Le 13 janvier 1995 le SAPAP (Syndicat Autonome des Personnels des Aéroports de Paris) devient "observateur" au Groupe des 10. La FADN (Fédération Autonome de la Défense Nationale) a fait savoir qu'elle ne se considérait plus membre du Groupe des 10.

Le 8 mars 1995 : Réunion des syndicats "Aviation Civile" du Groupe des 10 (SAPAP, SNMSAC, SNPIT, USAF). Plusieurs initiatives sont prises (rencontres avec le Directeur Général de l'Aviation Civile et avec des parlementaires à Bruxelles ; distribution de tracts communs sur Roissy et Orly, etc).

Le 3 avril 1995 : Le Groupe des 10 écrit aux confédérations, à la FNMF, à la FMF, à la FEN et à la FSU à propos de la protection sociale et les fédérations de fonctionnaires du Groupe des 10 (FDSU, SNACCRF, SNUDDI, SNUI, SPASET et SUD-PTT) s'adressent au Ministre de la Fonction Publique (M. ROSSINOT) pour faire reconnaître leur nouvelle représentativité à la suite des élections aux PTT qui ont été marquées par une très forte progression de SUD-PTT (FDSU 34289 voix, SUD-PTT 55976 voix, soit un total de 90265 voix).

Les réunions nationales du 21 avril et du 12 mai arrêtent une proposition de calendrier pour l'examen du texte de projet de Statuts et de Règlement intérieur par chaque syndicat ou fédération du Groupe des 10. L'accord est fait sur la logique qui doit présider au fonctionnement de l'Union syndicale du Groupe des 10.

Le 24 mai et le 22 juin : Le Groupe des 10 adresse des communiqués à la presse où ils commentent les décisions économiques, sociales et budgétaires du gouvernement Juppé ; ils critiquent fortement les mesures retenues "en faveur de l'emploi" qui vont se traduire par de nouvelles aides aux employeurs sans que cela puisse réellement créer des emplois supplémentaires comme pourrait le faire une réduction importante de la durée de travail.

Au cours du printemps 1995 plusieurs syndicats et fédérations soumettent les projets de Statuts de l'Union à l'examen de leur organe directeur. Ainsi, le principe de Statuts et leur logique générale sont retenus par une dizaine d'organisations.

En juillet-août-septembre plusieurs réunions permettent de mettre au point un canevas de plate-forme revendicative générale (emploi, protection sociale, services publics, inégalités et fiscalité) et des revendications particulières à trois secteurs (Aviation civile ; Banque-Finances ; Fonction publique).

Le 31 août 1995 : La Fédération des Syndicats Indépendants des Collectivités Territoriales (FSICT) participe pour la première fois à une réunion nationale du G10.

Le 10 octobre 1995 : un grand nombre de syndicats du Groupe des 10 (SNABF, SNAPCC, SNUI, SPASET, SNACCRF, SNUDDI, SUD-PTT, CRC-Santé-Sociaux, SUD-CAM) appellent les salariés de leurs secteurs à participer aux grèves et aux manifestations unitaires : "les services publics sont le bien commun de tous ; ils sont l'un des outils de la cohésion sociale et l'actualité est à leur renforcement quand les inégalités s'accroissent et que les facteurs d'exclusion se multiplient". A Paris, pour la première fois, les syndicats défilent derrière une banderole commune "Groupe des 10".

Le 12 octobre 1995 : Les secrétaires généraux de tous les syndicats et fédérations membres ou associés se réunissent pour "solenniser" leur volonté de constitution d'une Union syndicale. 13 syndicats et fédérations effectivement représentés précisent les principes généraux devant figurer dans les projets de Statuts de l'Union. Il est décidé de compléter la désignation "Groupe des 10" pour mieux marquer ce que nous sommes et ce que nous voulons faire.

Le 30 novembre 1995 : L'Assemblée Générale Commune tenue à Saint Ouen regroupe les représentants de 13 syndicats et fédérations. Elle ouvre la période transitoire pendant laquelle les projets de Statuts de l'Union seront testés et au cours de laquelle les revendications générales et sectorielles seront précisées. L'objectif recherché dans les Statuts est de permettre à une union interprofessionnelle de vivre et de fonctionner sans dessaisir les fédérations et syndicats membres de la pleine indépendance dans la détermination de leurs revendications particulières et professionnelles, générales et interprofessionnelles, dans la conduite de leurs actions revendicatives et de leurs négociations éventuelles. Pour qu'une telle union soit viable, il est nécessaire que les organisations membres aient, dès le départ, des convergences, tant en ce

qui concerne les valeurs sociales dans lesquelles elles inscrivent leurs revendications, que pour la démarche syndicale retenue pour les faire aboutir. C'est toute la portée du "préambule" aux statuts qui fixe le sens général de la démarche commune. La primauté reconnue au syndicat de base se concrétise par la mise en place de "structures interprofessionnelles a minima", et par l'idée générale que toute décision de l'Union se prend au consensus, chaque syndicat ne disposant que d'une voix quelle que soit sa taille.

Pendant les mouvements sociaux de novembre-décembre, la plupart (16 sur 18) des organisations du Groupe des 10 participent aux grèves, aux actions, aux manifestations. C'est souvent l'occasion de contacts nouveaux ou plus importants entre les militants locaux des syndicats du Groupe des 10. Ce renforcement du Groupe des 10 au travers du mouvement social est remarqué par la presse nationale et régionale. Des contacts sont pris avec des militants de la FSU et avec des militants des unions départementales (essentiellement CGT et CFDT).

1996

Le 4 janvier 1996: Le Syndicat Démocratique des Banques, présent à la BNP-Paris participe pour la première fois à une réunion nationale du Groupe des 10. Des cheminots CFDT rencontrent le Groupe des 10 et font état des débats au sein de la confédération après les mouvements sociaux de novembre-décembre et le soutien apporté par la direction confédérale au plan Juppé.

Le 11 février 1996: Les syndicats SUD-Rail participent à la manifestation parisienne aux côtés des syndicats du Groupe des 10 (SUD-PTT, SNUI, SPASET, SNACCRF, SNUDDI, CRC Santé-Sociaux, SDB).

Le 15 février 1996 : Première réunion du "Conseil National provisoire". En fonction des décisions prises lors de l'assemblée générale commune du 30 novembre, les différentes structures envisagées dans les projets de Statuts sont mises en place "provisoirement" afin de tester la validité des statuts pendant la période transitoire. A l'issue de cette période transitoire (18 mois/deux ans) les projets de Statuts pourront être légèrement réécrits et le règlement intérieur complété, sans que ceci puisse remettre en cause les principes de fonctionnement du Groupe des 10. Ils pourront alors être déposés par les syndicats qui auront décidé de participer à la création de l'Union. Le Conseil National provisoire met en place le Bureau provisoire.

Les débats sur l'adoption des statuts de l'Union en cours de création se poursuivent dans les syndicats. Ainsi le 12 avril le bureau présente la démarche du G10 aux membres du Comité National du SNJ. Le 25 avril le Conseil National commence les discussions sur la désignation de l'Union et sur le logo. La Confédération Paysanne vient débattre avec le G10.

Le 1er Mai 1996 : Dans plusieurs villes et à Paris les fédérations et syndicats du G10 participent aux manifestations "les plus unitaires".

Le 5 Juin 1996 débute la discussion sur les conditions précises d'adhésion de nouveaux syndicats. La question a été posée par une lettre du 28 mai de SUD-Trésor demandant son adhésion au G10. La solution retenue visera à un équilibre entre une volonté de faire du G10 un pôle d'accueil ouvert, et la nécessité d'une cohérence et d'une homogénéité pour permettre un fonctionnement au consensus. SUD-PTT précise qu'il n'est pas question de faire une confédération des SUD. L'ambition commune est bien de dépasser une diversité d'histoires et de cultures par une convergence de projet syndical basé sur des valeurs sociales et des pratiques syndicales communes.

Le Conseil National provisoire du 11 juillet 1996 se met d'accord sur les conditions d'adhésion d'une nouvelle organisation. Le fonctionnement au consensus implique une discussion préalable pour s'assurer des convergences quant au projet syndical et quant aux valeurs sociales avec le syndicat qui postule. Une phase "d'observation réciproque" permet de vérifier que le fonctionnement au consensus sera possible. Si le syndicat postulant est implanté dans un secteur où le G10 est déjà présent par un de ses syndicats membres, les deux organisations doivent engager des discussions pour aboutir à une union.

Le G10 répond positivement à la proposition de la FSU du 18 juin 1996 de "création d'un lieu de concertation intersyndicale permanente".

Le Conseil National provisoire du 29 août 1996 permet de constater de nouveau une forte convergence des analyses sur l'idéologie libérale et la nécessité d'un changement de logique économique. Une action interprofessionnelle large paraît seule capable de parvenir à des résultats réels, au-delà des actions sectorielles. Le G10 va s'adresser à toutes les confédérations pour une discussion sur la rentrée sociale.

L'accord se fait, a minima, sur une désignation pour la période de l'union en cours de constitution "Union Syndicale – Groupe des Dix". La discussion se poursuit sur le logo.

Le 27 septembre 1996: Le Conseil National provisoire vote l'adhésion de l'Union des Syndicats des Personnels Navigants Techniques (USPNT) et de SUD-Rail.

Le 6 novembre : Le G10 rencontre la FSU sur les perspectives d'actions interprofessionnelles et sur la représentativité syndicale.

Le 29 novembre 1996 : Le G10 rencontre un conseiller technique de Monsieur PERBEN, Ministre de la Fonction Publique, sur la question de la représentativité syndicale, en liaison avec le projet de modification restrictive des textes (hold-up sur la démocratie syndicale).

Le 19 décembre 1996 : Le Conseil National provisoire vote l'adhésion de SUD-Education. Le syndicat Solidaire-Unitaire au Trésor, réunion du SPASET et de SUD-Trésor est reçu par le G10. Le débat sur les conditions de l'adhésion des syndicats locaux est poursuivi. La décision de participer aux élections prud'homales de décembre 1997 est prise. Patrick ROZENBLATT (co-créateur du projet de journal "L'Insoumis") et Jean-Michel DENIS (CNRS, auteur d'un rapport sur le G10) assistent à la réunion du Conseil National.

1997

Le 9 janvier : Le Conseil National vote l'adhésion de l'Union Syndicale Air France (USAF) et décide d'une Assemblée Générale pour le 3 avril.

Le 3 février : La délégation rencontre le G10 Bordeaux-Aquitaine.

Le 4 février se tient la première réunion de la Commission "Elections prud'homales".

Le 13 février : La demande d'adhésion exprimée par le SDB/BNP est retenue, mais le Conseil National provisoire est amené à réfléchir sur les adhésions de syndicats locaux et les adhésions de syndicats nationaux. Il est décidé que le G10 se présentera aux élections prud'homales de décembre 1997 par des listes "Union Syndicale - Groupe des Dix - Solidaires". Le sigle/logo du G10, pour la période, est retenu. Toutes les organisations syndicales présentes donnent leur accord pour que le G10 appelle aux marches européennes contre le chômage, la précarité, les exclusions (14 avril - 14 juin 1997).

Le 28 février : Les camarades du G10 de Rouen inaugurent leur "local G10", qui est ainsi le premier sur l'ensemble du territoire. Annick COUPE et Gérard GOURGUECHON représentent le bureau.

Le 6 mars : A l'occasion de la manifestation parisienne (Denfert-Rochereau - Bastille), les syndicats Fonction Publique du G10 défilent derrière la nouvelle banderole.

Le 21 mars : La demande d'adhésion de SUD-Aérien est "suspendue", par le veto "ni ferme, ni définitif" du SNMSAC. Cette situation va conduire le Conseil National à mandater le bureau pour faciliter les rencontres entre les quatre syndicats de l'aérien (SNMSAC, SUD-Aérien, USAF, USPNT).

Le 23 mars : Le G10 est présent à la manifestation unitaire de Strasbourg contre le Front National (fortes délégations de plusieurs syndicats).

Le 3 avril environ 240 personnes représentant 30 organisations syndicales participent à l'Assemblée Générale du G10, qui veut être un "point d'étape" au milieu de la période de "rodage" des statuts ouverte par l'AG du 30 novembre 1995 et avant le congrès constitutif. La confédération CGT et la FSU sont présentes.

Le 1er mai : Présence significative des syndicats et fédérations du G10 aux manifestations du 1er mai à Paris et dans quelques autres villes. Au cours du mois de mai, le G10, dans le cadre de la campagne pour les élections législatives, adresse aux partis politiques (sauf au FN) ses principales revendications et fait état de ses demandes les plus urgentes.

Le 10 juin, les fédérations et syndicats du G10 s'unissent avec d'autres syndicats, avec des associations et des économistes, pour mettre en place un observatoire des inégalités et de la richesse, qui deviendra le Réseau d'Alerte sur les Inégalités (RAI).

Le 14 juin : Les fédérations et syndicats du G10 sont fortement présents à la manifestation d'Amsterdam (14 syndicats ou fédérations présents). C'est l'aboutissement d'un engagement militant tout au long des marches européennes contre le chômage commencées à la mi-avril.

Le 2 septembre : Le Conseil National vote l'adhésion de SUD-CRC Santé - Sociaux et de SUD- Aérien. Il examine les difficultés internes au G10 exprimées plus particulièrement par le SNJ et le SNUI (SUD-Presse, SUD Impôts et SUD-Finances, situation sur Bordeaux).

Le 10 décembre : Elections prud'homales. L'Union Syndicale Groupe des Dix présente 45 listes " Solidaires " (16 " commerce " ; 10 " agriculture " ; 9 " activités diverses " ; 9 " encadrement " ; 1 " industrie "). Elles recueillent 0,31 % des suffrages exprimés (9 élus). Là où nous nous présentons nous faisons en moyenne 3 %. Pour obtenir de meilleurs résultats aux prochaines élections, il faudra essentiellement une implantation plus réelle dans les entreprises et dans les départements.

Le 19 décembre : Le Conseil National provisoire vote l'adhésion de la fédération SUD- Banques ; l'Union Syndicale Pénitentiaire et SUD-Culture deviennent " observateurs " au G10.

1998

14 et 15 janvier : Congrès constitutif de l'Union Syndicale Groupe des Dix à la Plaine Saint-Denis. 37 organisations syndicales représentées (les 17 organisations nationales - membres fondateurs -, les 8 organisations nationales " observateurs " et 12 syndicats locaux ou d'entreprises). 250 délégué(e)s. Membres fondateurs de l'Union : SNABF, SNAPCC, SNJ, SNUCCRF, SNUDDI, SNUI, SU Caisses d'Épargne, SU. au Trésor, SUD-Aérien, SUD-Banques, SUD-CAM, SUD-CRC Santé-Sociaux, SUD-Education, SUD-PTT, SUD-Rail, USAF, USPNT. Organisations nationales " observateurs " à la date du congrès constitutif : F.SUD.CT, SAPAP, SNMSAC, SUD-ANPE, SUD-Culture, SUD-Rural, SUPPER-Thomson, USP. Une " dynamique " ressort de ce congrès, selon l'analyse du Conseil National du 6 février 1998 : les militant(e)s des régions et celles et ceux du Conseil National sont en phase. Les convergences sont réelles entre ce qui se dit et ce qui se fait dans les régions et nationalement. Les convergences entre les organisations sont-elles aussi fortes et réelles, même si elles se traduisent par des engagements militants différents : le sens général est le même. Les interventions à la tribune de la FSU, de la CGT, de la Confédération Paysanne et d'AC ! montrent que cette dynamique est reconnue par d'autres. Le congrès constitutif adopte les statuts et le règlement intérieur qui ont été discutés au moins depuis 2 ans et " mis en rodage " depuis l'assemblée générale du 30 novembre 1995. Le congrès vote notamment une motion d'actualité sur la mobilisation des chômeurs.

6 février : Le Conseil National décide des suites statutaires du congrès constitutif. Election du bureau : Huguette CORDELIER (SUD-Education), Annick COUPE (SUD-PTT), Catherine GONICHON (SU. CE), Gérard GOURGUECHON (SNUI - Délégué Général et porte- parole), Pierre REANT (SNUI-Trésorier), Odette SCHERRER (SNABF - Trésorière Adjointe), Isabelle SCHLAUDER (SNAPCC).

27 février : Le Conseil National vote l'adhésion de SUD-Collectivités Territoriales.

3 avril : Le Conseil National vote l'adhésion de SUPPER-Thomson. Le débat sur la désignation de l'Union Syndicale Groupe des Dix se poursuit.

Samedi 4 avril : Le G10 participe à la manifestation " Lumières pour l'Algérie ".

8 avril : Le G10 participe à la première réunion initiée par la FSU d'un " espace syndical de débat ", avec la Confédération CGT (Louis VIANNET), la CFDT en lutte (Basse-Normandie, FGTE, ANPE) et le SGP - Syndicat Général de la Police. Au bout de la troisième réunion, constatant l'absence de la CGT, la FSU arrêtera son initiative.

1er mai : Le G10 participe aux manifestations du 1er mai " dans la continuité des actions et manifestations menées depuis plusieurs mois contre le chômage, la précarité, les exclusions ".

19 mai : Assemblée générale constitutive du G10 Côtes d'Armor.

28 mai : Commission " Vie locale du G10 ". 16 G10 locaux sont représentés : Moselle, Meurthe-et-Moselle, Doubs, Rhône, Pays de Savoie, Isère, Puy-de-Dôme, Hérault, Haute- Garonne, Gironde, Loire Atlantique, Côtes d'Armor, Calvados, Paris, Val-de-Marne, Seine- Saint-Denis. Quatre points de débats ressortent de cette commission :

- une inégalité dans l'engagement de la construction locale du G10 de la part des différentes OS nationales ;
- des difficultés pour le G10 de mener de vraies campagnes nationales relayées au plan local ;
- des problèmes de fonctionnement et d'organisation : statuts, locaux, moyens de tirage, budget, permanences, etc. ;
- la question de la place des G10 locaux dans le fonctionnement national, dans l'élaboration des positions et dans les prises de décision.

3 juin : Assemblée générale constitutive d'ATTAC (Association pour une Taxation des Transactions financières pour l'Aide aux Citoyens). L'Union Syndicale Groupe des Dix fait partie du Collège des Fondateurs. Le G10 a participé aux premières réunions, dès mars 1998.

24 juillet : Le conseil national enregistre la démission de l'USAF (Union Syndicale Air France), qui adhère à l'UNSA.

Août : Le G10 poursuit sa campagne « 35 heures » par la publication d'une brochure (100 000 exemplaires) et la diffusion de fiches techniques.

4 septembre : Le conseil national vote l'adhésion de SUD-ANPE.

2 octobre : Le conseil national vote l'adhésion de SUD-Culture et débat sur les retraites, les fonds de pension et la répartition.

Samedi 17 octobre : Le G10 présent aux premières rencontres nationales d'ATTAC à La Ciotat.

6 novembre : Le conseil national vote l'adhésion de SUD-Rural

19 et 20 novembre : Assemblée générale des G10 locaux. 28 G10 locaux représentés ; 110 militant(e)s participent aux travaux. Confirmation d'un développement inégal du G10 dans les départements et les régions. Expression de demandes sur le revendicatif, sur les moyens de fonctionnement, sur la représentativité et sur un journal pour le G10.

Le conseil national décide d'une augmentation de 3 francs à 5 francs de la cotisation due par chaque organisation en fonction de son nombre d'adhérents (pour la rédaction et la diffusion d'un journal pour le G10 et pour l'aide financière aux G10 locaux).

1999

21 janvier : Le conseil national vote l'adhésion du SNMSAC. Il entend Susan GEORGE, présidente de l'Observatoire de la Mondialisation et principale animatrice du « Collectif contre les clones de l'AMI ».

16 février : Réunion des syndicats " métallurgie " du G10.

23 février : Mise en place " officielle " du G10 Bouches du Rhône.

3 mars : Assemblée générale constitutive du G10 Finistère.

3 juin : Constitution de l'Union Syndicale Groupe des Dix de Haute-Normandie.

23 juin : Constitution de l'Union Syndicale Groupe des Dix de l'Essonne.

30 juin : Conférence de presse à Caen, du G10 Basse-Normandie avec des camarades d'équipes militantes de l'ancienne URI-CFDT Basse-Normandie.

8 juillet : Le conseil national vote l'adhésion de SUD-Travail, et SUD-Pharma devient " observateur " au G10.

Juillet : Diffusion à 70 000 exemplaires du n°1 d'"Expressions Solidaires ", journal du G10.

31 août : Le G10 participe aux manifestations et rassemblements organisés contre la répression syndicale dont est victime la Confédération Paysanne (Paris - Place du Chatelet, Montpellier, etc). Il est actif dans le comité de soutien mis en place à cet effet.

3 septembre : Importante réunion de la coordination nationale métallurgie du Groupe des Dix.

9 septembre : Le Conseil National estime que le mouvement syndical et social ne peut rester inactif, alors que va s'ouvrir le débat parlementaire sur le projet de deuxième loi RTT. Il est décidé de s'adresser aux autres organisations syndicales pour des propositions d'actions, et aux groupes parlementaires et aux députés de la majorité pour leur présenter nos exigences sur le contenu de la loi.

14 septembre : Dépôt des statuts d'une union des organisations de fonctionnaires et assimilés du Groupe des 10.

25 septembre : Assemblée constitutive de "Solidaires-Basse-Normandie », appellation de l'union syndicale interprofessionnelle régionale du Groupe des Dix à Hérouville-Saint Clair".

28 septembre : Rencontre G 10 – Agents des Caisse d'Epargne de Haute-Normandie, précédemment syndiqués à la CFDT, afin d'évoquer la création d'un syndicat SUD-Caisses d'Epargne.

8 octobre : Commission Nationale des syndicats et fédérations de fonctionnaires du G 10 (questions de représentativité, RTT, salaires, précarités...°.

14 octobre : Appel du G 10 à la participation à la manifestation organisée par ATTAC le 27 novembre 1999 « Le Monde n'est pas une marchandise ».

16 octobre : Participation du G 10 à la manifestation contre le chômage et les licenciements.

28 et 29 octobre : Assemblée Générale des G 10 locaux à Paris au siège du SNUI.

- 2000 -

Lors du Conseil National du 6 janvier, le nouveau logo de l'Union Syndicale G10 Solidaires est adopté. Il marque bien notre volonté commune de rassembler nos différentes identités, sans pour autant les confondre, dans un regroupement qui a déjà une histoire et qui se donne un projet syndical commun. Jean Michel DENIS présente son rapport du CNRS « Le Groupe des Dix, une expérience syndicale ». C'est le résultat d'une étude longue et complète du G10 depuis sa création en 1981, d'un examen méthodique de tout ce qui a été rédigé et diffusé par le G10 et de ses réunions internes depuis 1981. Pour son travail, Jean Michel DENIS a assisté à un grand nombre de réunions du Conseil National pendant plusieurs années, a rencontré plusieurs syndicats membres, des G10 locaux et les principaux animateurs du G10 depuis sa création. Ce rapport a ensuite été édité par la Documentation Française.

2 février : conférence de presse organisée par les syndicats du G10 Fonctions Publiques (FDSU, Sud CRC Santé Sociaux, Sud Education, Sud PTT) consacrée aux « Revendications et conflits dans les administrations et les services publics ».

14/16 mars : les syndicats du G10 concernés participent pleinement aux fortes mobilisations et manifestations dans les Hôpitaux, aux Finances et à l'Education Nationale. Le G10 a tenté de fédérer et d'élargir ces mouvements sectoriels, à l'opposé de l'attitude des autres organisations syndicales. Ces mobilisations vont s'inscrire dans la durée et conduire à quelques changements dans le gouvernement JOSPIN (ALLEGRE remplacé par LANG, SAUTTER par FABIUS et ZUCCARELLI par SAPIN). Un coup de frein a été donné à de nouvelles et rapides offensives libérales dans les administrations et les services publics, en liaison avec la « réforme de l'Etat », mais les grandes lignes de la politique gouvernementale restent inchangées.

30 mars : manifestation Fonction Publique aux côtés de la CGT et de FO.

Mars : Elaboration et diffusion du dossier « Retraites – Fonds de pension » du G10 destiné aux militant(e)s.

1^{er} mai : l'Union Syndicale G10 Solidaires a appelé à participer à la manifestation « Pour un 1^{er} mai 2000 revendicatif et solidaire ». Dans plusieurs villes, et parfois pour la première fois, le G10 a pu faire un appel commun avec la CGT et la FSU principalement.

11 mai : Conseil National notamment consacré aux difficultés de rapprochement de SUD-DOUANES et du SNUDDI et au développement de l'US G10 dans le secteur de la métallurgie.

7 juin : 22 G10 locaux sont représentés à la troisième AG des G10 locaux. Le constat est de nouveau fait que l'existence de mouvements sociaux forts amène de nouvelles équipes militantes de syndicats membres du G10 à se contacter localement et accélère la mise en place de nouveaux G10 locaux. Pour ceux qui fonctionnent déjà, l'engagement commun dans l'action revendicative facilite les rapprochements dans les analyses, les revendications, et les pratiques. La symbiose avec les analyses et les propositions du Conseil National est forte.

Juillet : constat de l'échec du rapprochement SNUDDI – SUD DOUANES.

Octobre, novembre, décembre : tenue de nombreuses AG de G10 locaux : Rhône, Haute Garonne, Finistère, Gard, Meurthe et Moselle, Loire Atlantique, etc.

- 2001-

22 mars : le G10 Solidaires participe aux manifestations « Fonctions Publiques » sur les négociations salariales et le pouvoir d'achat.

31 mars : nouvelle manifestation sur les retraites (CGC, FO, G10, CNT, FSU).

12 avril : présence du G10 Solidaires à la manifestation « Danone, Marks et Spencer » (CGT, G10, Collectifs).

30 avril : rencontre avec des syndicalistes allemands « DGB » au siège du G10.

1^{er} mai : participation active au défilé du 1^{er} mai, à Paris et également en province (les manifestations rassemblent dans l'unité : la CGT, la CFDT, la FSU, l'UNSA et l'US G10).

2 mai : le G10 Solidaires présent au débat organisé par ATTAC à l'Assemblée Nationale contre les « licenciements pour convenances boursières ».

3 mai : interventions du G10 Solidaires au meeting organisé à la Bourse du Travail de Paris par les « Danone, Marks et Spencer, Air Lib, etc... ».

9 juin : manifestation nationale le samedi à Paris « Pour le droit à l'emploi et contre les licenciements ». Elle rassemble environ 25 000 personnes et le G10 est apparu comme une force syndicale réelle par sa participation massive à la manifestation et sa présence en tête de cortège.

2 juillet : première rencontre syndicale « unitaire » à la FSU (FSU, G10 Solidaires, CGT Finances, FGTE-CFDT).

Été – Automne : plusieurs réunions du carrefour syndical de débats dont la FGTE-CFDT va se retirer. Il ne restera que la FSU, le G10 Solidaires et la CGT Finances.

Septembre : dans le cadre de la campagne contre l'Accord Général sur le Commerce des Services, l'Union Syndicale G10 Solidaires publie une plaquette « Services publics, mondialisation et logique libérale. Etat des lieux ».

21 et 22 novembre : deuxième congrès de l'Union Syndicale G10 Solidaires à la maison des Syndicats de CRETEIL. Le premier congrès des 14 et 15 janvier 1998 était un congrès constitutif. Celui-ci est un congrès avec un rapport d'activité et des résolutions revendicatives et d'orientation.

Les fédérations et syndicats membres constatent que l'Union Syndicale G10 Solidaires a pu se développer assez sensiblement au cours des trois années, se renforcer, et améliorer sa cohérence interne sur l'analyse et la critique de l'environnement économique, social et politique au plan français, au niveau de l'Europe et au plan mondial. Nous arrivons assez correctement à faire le lien entre la situation concrète des salariés, des chômeurs et des précaires et les évolutions du capitalisme financier dominant mené par les tenants de l'idéologie libérale. Nous parvenons à élaborer ensemble des débuts d'alternatives dans de nombreux domaines ; nous formulons des revendications concrètes partagées, et nous sommes très souvent d'accord entre nous sur les stratégies syndicales à mener. Tout ceci est à mettre au crédit de notre fonctionnement au consensus. Par contre nous n'arrivons toujours pas à peser d'une façon décisive dans les actions interprofessionnelles pour faire avancer nos axes revendicatifs. Nos initiatives unitaires à l'égard des confédérations comme des fédérations de fonctionnaires, restent de peu d'effets. Les insuffisances et les défaillances d'une grande partie des organisations syndicales nous ont renforcé dans notre engagement avec des forces associatives et sociales (chômeurs par exemple). Notre participation comme membres fondateurs dans la création d'ATTAC au printemps 1998 répond à cette nécessité d'essayer de mieux comprendre le fonctionnement du monde économique et financier pour pouvoir agir, à terme, là où ce sera décisif. Le renforcement des syndicats et fédérations membres, l'adhésion de nouvelles organisations, la mise en place de nouveaux G10 Solidaires locaux et l'implantation difficile dans des entreprises du secteur privé, tout ceci reste insuffisant par rapport à nos ambitions. Les travaux en commissions puis les débats en séances plénières aboutissent à l'adoption de trois résolutions :

- Notre analyse de l'environnement politique, économique et social, et nos priorités revendicatives.
- Développer un syndicalisme interprofessionnel de transformation sociale.

- La place de l'Union Syndicale G10 Solidaires dans le mouvement syndical, en France et en Europe, et sa participation à la rénovation du syndicalisme.

Le premier Conseil National qui suit ce congrès désigne un nouveau bureau du G10 Solidaires. Annick COUPE (Sud PTT) remplace Gérard GOURGUECHON (SNUI) comme porte parole de l'Union Syndicale.

- 2002 -

15 janvier : l'union syndicale G10 Solidaires participe à la manifestation nationale organisée à LYON face au meeting du MEDEF et à son projet de « refondation sociale ». Le G10 Solidaires va ensuite engager une campagne d'information sur le contenu des 9 résolutions adoptées par le MEDEF. Pour le patronat, il s'agit de diminuer le rôle de l'Etat, en mettant « l'entreprise au cœur de la France » et en réduisant le poids de la loi par rapport à la convention collective et au contrat. Les cibles annoncées sont l'assurance-maladie, les retraites, la formation professionnelle, l'emploi et le dialogue social.

19 janvier : l'Union Syndicale G10 Solidaires est présente au meeting « ATTAC au Zénith ». Le manifeste d'ATTAC lancé à l'occasion des élections présidentielles sera diffusé par les syndicats et fédérations membres du G10.

28-29 janvier : le G10 Solidaires et plusieurs syndicats membres participent au second Forum Social Mondial de PORTO ALEGRE. Des forums sociaux continentaux vont être organisés fin 2002. Pour l'Europe, il se tiendra à FLORENCE.

22 avril - 1^{er} mai : au lendemain du 1^{er} tour des élections présidentielles le G10 Solidaires communique « Se mobiliser et reconstruire l'espoir ». Face au danger que constitue la présence de LE PEN au deuxième tour, l'Union Syndicale G10 Solidaires appelle à faire barrage à l'extrême droite par tous les moyens. Des manifestations énormes se tiennent dans toutes les villes le 1^{er} mai. Pour le G10 Solidaires, pour reconstruire l'espoir il faut donner un coup d'arrêt aux politiques libérales -porteuses d'insécurité sociale et économique- qui se sont succédées depuis plusieurs décennies.

16 mai : nouvelle assemblée générale des G10 Solidaires locaux.

2 juillet : le G10 Solidaires PARIS a pour la première fois accès à la Bourse du Travail. Des G10 Solidaires ont déjà pu se faire admettre dans plusieurs autres villes.

6 et 7 juillet : rencontres du mouvement social, sur le plateau du Larzac, initiées par la Confédération Paysanne.

5 septembre : conférence de presse de rentrée : le G10 Solidaires annonce ses priorités revendicatives et lance officiellement sa campagne pour les élections prud'homales.

3 octobre : forte mobilisation pour la défense des services publics autour des salariés d'EDF GDF et d'Air France. Présence remarquable du G10 Solidaires.

12 octobre : manifestation « Non à la guerre en IRAK, oui à un monde de justice, de paix et de démocratie ».

17 octobre : actions et grèves dans plusieurs secteurs publics (Education Nationale, etc.). Le G10 Solidaires réunit régulièrement ses syndicats et fédérations des secteurs « privatisés – privatisables ».

6 – 10 novembre grand succès de présence et de qualité des rencontres et débats du premier Forum Social Européen tenu à FLORENCE. Très grande manifestation dans la ville le samedi, avant la réunion des mouvements sociaux le dimanche matin. Présence forte du G10 Solidaires et de ses syndicats et fédérations membres (présidence de réunions plénières, organisation de séminaires, animation d'ateliers, etc.).

15 novembre : Assemblée générale des G10 Solidaires locaux ; 25 G10 Solidaires locaux sont représentés pour débattre des élections prud'homales, du contexte social et syndical, et du développement de l'Union.

26 novembre : manifestations et grèves à l'appel de syndicats et fédérations des services publics (autour de la SNCF notamment, mais aussi des Finances, de l'Energie, des Télécoms et de la Poste, de l'Aérien, de la Santé, etc...). 4 000 manifestants dans le cortège du G10 Solidaires à PARIS ; fortes présences également en province (TOULOUSE, CAEN, MARSEILLE, etc.).

Novembre : courrier de SUD DOUANES manifestant sa volonté de relancer, en son sein, le débat sur sa participation à la FDSU et au G10 Solidaires. Il est demandé par le SNUDDI et par le G10 Solidaires que la situation soit claire avant les élections professionnelles de mars 2004. Le SNAPCC annonce qu'il quitte le G10 Solidaires et rejoint l'UNSA.

11 décembre : élections prud'homales. Le G10 Solidaires recueille 78 230 voix soit 1,51% du total (14 780 voix et 0,31% en 1997). Il a 51 élus (7 en 1997). La moyenne des listes Solidaires est de 5,73% et 2/3 de ces listes dépassent les 5%.

14 décembre : nouvelle manifestation contre la guerre.

- 2003 -

Janvier : l'Union Syndicale G10 Solidaires multiplie la production de matériel sur le dossier « retraites » : tabloïd (200 000 exemplaires), fiches techniques thématiques, affiches, tracts, auto collants.

18 janvier : manifestations contre la guerre en Irak à l'appel de nombreuses organisations, dont le G10 Solidaires.

20 – 25 janvier : le G10 Solidaires et plusieurs syndicats membres sont représentés au Forum Social Mondial de Porto Alegre.

1^{er} février : nombreuses manifestations « unitaires » pour les retraites (souvent sous la pluie et le froid). Le G10 Solidaires s'est joint aux manifestations « des 7 » (CFDT, CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, UNSA) mais sur ses propres revendications : refus de toute capitalisation ; 37,5 annuités pour tous, privé et public (ce qui ne figure pas dans l'appel des 7) ; droit à la retraite à taux plein à 60 ans, avant pour les travaux pénibles ; maintien des régimes spéciaux ; maintien d'un taux de remplacement moyen de 75% du salaire ; suppression des mesures Balladur de 1993 et de l'accord ARRCO/AGIRC de 1996 ; augmenter les cotisations patronales ; etc.

Le 3 février : le Premier Ministre Raffarin présente son projet de réforme des retraites devant le Conseil Economique et Social. Les reculs sociaux projetés, sous couvert de « sauver la répartition » sont évidents. En fait il s'agit bien de vouloir faire travailler et cotiser plus longtemps, ce qui ne sera pas possible pour tout le monde, et de réduire les retraites de toutes et tous (en incitant alors les salaires élevés à capitaliser et à amener de l'argent frais sur les marchés financiers). Le gouvernement repousse dans l'immédiat la réforme des régimes spéciaux, pour tenter de freiner les mobilisations sociales dans ces secteurs.

Février : l'Union Syndicale G10 Solidaires et ses syndicats et fédérations membres s'engagent fortement dans la préparation du Forum Social Européen des 12 – 16 novembre à Paris - St Denis. Cet engagement va nécessiter de dégager de plus en plus de temps pour réussir cette rencontre européenne jusque fin novembre.

4 février : à la suite de la présentation au Conseil Economique et Social, le 3 février, de son plan sur les retraites par le Premier Ministre, le G10 Solidaires communique « sous la bonhomie des propos, des projets inquiétants ».

Mi-février : le G10 Solidaires s'installe dans ses murs, ou presque. Après plusieurs débats du Conseil National, le G10 Solidaires devient locataire d'un local au 93 bis rue de Montreuil. C'est désormais son nouveau siège. Les travaux du Bureau vont gagner en efficacité, ses principaux animateurs n'étant plus éclatés entre le siège du SNUI et celui de Sud PTT.

1^{er} et 2 avril : Assemblée Générale des G10 Solidaires locaux. Les 24 groupes représentés font le bilan des élections prud'homales, débattent de l'actualité revendicative (guerre en Irak, retraites, licenciements, décentralisation), du développement des G10 Solidaires locaux et des mobilisations altermondialistes.

3 avril : grève et manifestations sur les retraites. L'Union Syndicale G10 Solidaires estime qu'il faudra un mouvement général d'ampleur pour faire reculer le gouvernement. Elle souhaite ne pas rester tributaire des décisions des confédérations, tout en étant réaliste sur ses forces.

8 avril : le rapport Chadelat remis au ministre de la Santé contient une remise en cause frontale de l'Assurance Maladie.

Avril : L'Union des Syndicats des Personnels Navigants Techniques annonce qu'elle quitte le G10 Solidaires. Le syndicat ALTER, membre de l'USPNT, annoncera son adhésion directe.

Avril, Mai, Juin : le calendrier gouvernemental pour faire passer son projet sur les retraites est désormais connu : 15 avril, conclusion des discussions avec les syndicats de la Fonction Publique ; 18 et 22 avril, les ministres reçoivent les organisations syndicales ; 24 avril, intervention publique de Fillon ; 7 mai validation des orientations en Conseil des ministres ; du 7 mai au 29 mai, réunion des organismes consultatifs ; 28 mai, adoption du projet de loi en conseil des ministres ; 15 juin début du débat parlementaire ; mi-juillet, adoption par le parlement de la loi sur les retraites.

Pour le G10 Solidaires, cela confirme la nécessité d'une riposte forte et rapide pour imposer d'autres solutions : la grève générale interprofessionnelle est indispensable ; c'est ce que proposent les équipes militantes des syndicats et fédérations membres du G10 Solidaires aux salariés de leurs secteurs, dans les assemblées générales et dans les manifestations.

Pendant toute la période, le G10 Solidaires va multiplier les tracts, documents d'informations, fiches techniques, communiqués. Il s'efforce d'améliorer le lien entre le bureau, les fédérations et syndicats membres, et les G10 Solidaires locaux (conférences téléphoniques notamment). Nous serons toujours fortement présents dans les manifestations. Progressivement, dans un certain nombre de G10 Locaux, nous pourrons co-signer des appels à manifestation sur la base de nos revendications (dont 37,5 annuités pour tous). Pendant toute la période, le gouvernement va user de tous les moyens de communication pour « convaincre ».

1^{er} mai : fortes manifestations du 1^{er} mai dans toutes les villes. La mobilisation sur les retraites y est fortement présente. De nombreux cortèges de manifestants affichent leurs exigences des 37,5 annuités.

6 mai : présence du G10 solidaires à la tribune d'un meeting parisien organisée à la Bourse du Travail de Paris contre l'Accord Général sur le Commerce des Services. (AGCS)

13 mai : manifestations énormes avec la participation de toutes les organisations syndicales sur les retraites. Forte présence partout de cortège du G10 solidaires. Présence significative du secteur privé. Très forts pourcentages de grévistes particulièrement dans certains secteurs (éducation nationale, Finances, SNCF, La Poste, Hôpitaux, etc.) Dès le lendemain dans de nombreux secteurs des assemblées de personnels décideront de la grève générale reconductible. A la SNCF et à la RATP notamment, des responsables CGT préconisent le renvoi de la grève générale à une date ultérieure (la CGT va imposer son tempo par la fixation de dates-temps forts-). Dans quelques secteurs et quelques régions, la grève s'installera un peu dans le temps. L'Education nationale restera très mobilisée pendant toute la période, à partir des revendications sur les retraites et des mesures liées aux projets de décentralisation dans le secteur. Pratiquement tous les jours il y aura, quelque part, des manifestations (le noyau dur étant toujours les personnels de l'Education nationale).

19 mai : nouvelle journée nationale de mobilisation sur les retraites.

22 mai : nouvelle journée de grève et de manifestations dans tout le pays.

25 mai : manifestation nationale énorme à Paris le dimanche 25 mai (entre Nation et la Place d'Italie, avec une multiplication des parcours, des défilés et des cortèges) et quelques manifestations décentralisées. Au lendemain du 25 mai, l'éventualité de la grève générale interprofessionnelle est de nouveau repoussée par les confédérations. Le G10 Solidaires ne parvient pas à faire vivre ses propositions.

30, 31 mai et 1^{er} juin : Sommet du G8 à Evian. Contre sommet avec de nombreux débats, colloques et rencontres organisées par les mouvements altermondialistes. Manifestations unitaires convergentes à Annemasse et à Genève. Forte présence du G10 Solidaires.

3 juin nouvelle journée de mobilisation. A Paris, la compagnie « Jolie Môme » anime le cortège du G10 Solidaires de Magenta à Nation.

10 juin : Nouvelles manifestations à l'issue desquelles quelques incidents plus ou moins provoqués seront mis en avant par les médias (Paris : de la place de la Bastille à la place de la Concorde où le G10 Solidaires, en fin de manif comme bien souvent, est accueilli par des grenades lacrymogènes et des vents défavorables. Poursuites dans le quartier jusqu'aux marches de l'Opéra).

12 juin : manifestation à Marseille. Le meeting qui la clôture au stade vélodrome se fait avec l'intervention des secrétaires nationaux des confédérations CGT et FO et ceux de la FSU et de l'UNSA. Le G10 Solidaires n'a pas été accepté à s'adresser à l'ensemble des manifestants. Le G10 Solidaires Bouches-du-Rhône diffuse un tract « voilà ce que Solidaires aurait pu vous dire... si nous avons pu être à la tribune du meeting comme c'était prévu... car le plus important c'est le mouvement social qui se développe dans le pays... mais nous le sentons bien, il manque un appel franc, clair, national et unitaire à la grève générale ». dans les jours qui suivent ce meeting de Marseille va bien apparaître comme l'enterrement, par les organisateurs, du mouvement qui a mobilisé pendant 6 semaines.

19 juin : encore des manifestations plus ou moins unitaires, particulièrement en Languedoc-Roussillon, PACA, Midi-Pyrénées.

25 juin : manifestations en soutien à la Confédération paysanne et à José Bové.

juin juillet : le G10 Solidaires soutient le mouvement des intermittents du spectacle.

Août : le Premier Ministre Raffarin a une idée, qualifiée de formidable par le MEDEF, pour montrer la solidarité de la nation à l'égard des personnes âgées : offrir un jour férié au cours duquel tout le monde travaillerait ! C'est la première réponse aux lacunes du système de santé et de solidarité révélées par la canicule du mois d'août.

8, 9 et 10 août : à l'occasion du 30^e anniversaire du début de la lutte contre l'extension du camp militaire du Larzac, et dans la perspective du sommet de l'OMC à Cancun en septembre, un grand rassemblement se tient sur le Larzac, initié au départ par la Confédération Paysanne. La libération de José Bové quelques jours auparavant va augmenter encore le nombre de participants (200 000 ? 300 000 ?). Le G10 Solidaires est très fortement engagé, avant (préparation, travaux d'installation, etc...) pendant (tenue d'un stand, restauration, animation de débats, tâches diverses) et après (nettoyage, bilan etc...). La mobilisation est une réussite quantitative et qualitative. C'est un pas supplémentaire dans la prise de conscience de l'impact du mouvement altermondialiste, notamment en France, et de sa jonction avec les luttes sociales (retraites, intermittents, enseignants...)

Septembre, Octobre : le gouvernement multiplie les déclarations et les décisions favorables aux couches aisées et dangereuses pour les plus faibles et les plus pauvres : baisse de l'impôt sur le revenu (qui va favoriser essentiellement les plus hauts revenus déclarés) ; avantages fiscaux accordés aux contribuables qui auront les moyens de placer de l'argent dans un plan d'épargne individuel pour la retraite ; déremboursement de certains médicaments et augmentation du forfait hospitalier ; restriction dans l'accès à l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS) et décentralisation et réforme de l'insertion du RMI avec la création d'un nouveau contrat de travail précaire par le RMA

10 septembre : 31 G10 Locaux et 12 organisations nationales présentes à l'assemblée générale des G10 Locaux. Un bilan est tiré en commun du mouvement social et syndical sur les retraites et une nouvelle

discussion est engagée sur le fonctionnement, la structuration et le développement de notre union au plan local.

11 septembre : le Conseil National poursuit la discussion pour faire ensemble le bilan du mouvement social du printemps, et notamment voir nos atouts et nos faiblesses. Toutes les organisations syndicales du G10 Solidaires constatent qu'elles ont été en totale harmonie pendant toute la durée du conflit avec les expressions, positions et actions de l'union syndicale. Tout ceci est mis à l'actif des débats qui ont précédé l'engagement dans le conflit et qui, par la recherche du consensus, ont conduit à ce que tous les syndicats et toutes les fédérations membres de l'Union syndicale G10 Solidaires soient fortement d'accord sur les critiques à porter aux exigences du MEDEF et au projet du gouvernement, d'accord sur les revendications et les propositions alternatives pour des retraites solidaires, et encore d'accord sur la stratégie syndicale et sociale à développer pour pouvoir espérer des résultats positifs.

Mais notre détermination partagée n'a pas compensé la faiblesse de notre poids réel au niveau interprofessionnel. Il faut continuer de développer et de renforcer notre union syndicale.

15 septembre : L'union syndicale s'adresse par courrier à toutes les organisations syndicales sur la nécessité d'une mobilisation sociale et syndicale

Au cours du Conseil National du 11 septembre, une présentation du débat et des enjeux actuels sur la Sécurité Sociale et l'Assurance Maladie est faite. Il est certain que ce dossier sera-ou devra être- le dossier central en 2004. D'ores et déjà le G10 Solidaires s'organise pour être prêt. Il est notamment décidé de faire, comme pour les retraites, des fiches techniques explicatives sur l'ensemble des questions touchant à ce dossier. Il apparaît bien que ce sera plus compliqué que pour les retraites (multiplicité des secteurs professionnels intéressés, niveau des sommes en jeu, appétit des compagnies d'assurances privées, etc...).

La Commission nationale « Protection Sociale » sera fortement sollicitée pour tout ce travail.

A court terme, cinq grands dossiers sont prioritairement retenus : les retraites, l'emploi, les salaires, les services publics, l'assurance maladie et la santé.

8 octobre : L'union syndicale G10 Solidaires participe au rassemblement appelé par les associations de chômeurs devant le siège du MEDEF contre les projets d'exclusion de 850 000 chômeurs des ASSEDIC au 31 décembre et les menaces contre 420 000 ASS.

12-13-14 et 15 novembre : Deuxième Forum social européen (Paris, Saint-Denis, Bobigny, Ivry). L'union syndicale G10 Solidaires était fortement impliquée dès le départ dans la préparation de ce FSE, notamment par une présence au secrétariat d'organisation. 300 camarades du G10 Solidaires (dont une majorité d'Ile de France) sont engagés pendant les quatre jours comme « bénévoles » pour assurer le bon fonctionnement d'un regroupement sur quatre villes et de nombreux sites de plus de 50 000 délégués. Au cours des 50 réunions plénières, 250 séminaires et 300 ateliers les questions sociales (immigration, racisme, exclusion, protection sociale, etc), économiques (travail, emploi, capitalisme financier et mondialisé, services publics, etc), politiques (guerre, développement du droit des peuples, droit des femmes, etc), d'éducation (recherche, accès au savoir, médias, culture, etc), d'écologie (ressources mondiales, consommation, croissance, politique énergétique, etc) et de démocratie (représentativité, quelle Europe démocratique, etc) ont été largement débattues. L'Union syndicale G10 Solidaires était présente pendant les trois jours à son stand à Paris la Villette (diffusion d'un tabloïd, de documentation générale de l'Union et de documents de syndicats et fédérations membres. Soit directement, soit par le biais de syndicats membres, le G10 Solidaires a participé à l'animation de 3 plénières de 32 séminaires et de 4 ateliers. Le G10 Solidaires était également bien présent à la manifestation européenne du samedi après-midi 15 novembre (100 000 personnes de république à Bastille) et le dimanche matin à l'assemblée générale des mouvements sociaux de Saint-Denis.

29 novembre : L'Union Syndicale G10 Solidaires participe à l'Assemblée Générale 2003 d'ATTAC à Nanterre. Le G10 Solidaires 92 assure la tenue d'un stand G10 Solidaires. Nous confirmons notre engagement dans ATTAC.

4 décembre : Le Conseil national précise la position du G10 Solidaires sur l'Europe que nous refusons et sur celle que nous voulons. Plusieurs décisions sont prises en matière de formation syndicale au sein du G10 Solidaires (élus prud'hommes, défenseurs syndicaux, stage identitaire printemps/été 2004). Le bureau fait savoir au Conseil National que le Syndicat Unifié des caisses d'Epargne a annoncé la tenue le 16 décembre 2003 d'un congrès extraordinaire sur le maintien ou non de sa présence au G10 Solidaires. Le Bureau va demander à rencontrer le bureau du SU dans les prochains jours. La décision de quitter le G10 Solidaires paraît motivée par différents facteurs : désaccords sur la stratégie suivie dans le conflit social du printemps sur les retraites, difficultés à s'engager réellement dans la démarche interpro problèmes liés à la présence d'un syndicat SUD dans le même champ de syndicalisation.

Le Conseil national regrette le départ du SU, membre du G10 depuis l'origine en 1981, c'est un échec pour notre union qui n'a pas su anticiper certains problèmes (la rencontre le 12 décembre avec le bureau du SU fait le constat de l'écart grandissant entre le SU et le G10 Solidaires).

A l'issue du Conseil national une réunion-bilan et amicale des bénévoles du G10 Solidaires au FSE se tient dans les locaux du SNUI.

6 décembre : Présence du G10 Solidaires à la manifestation contre le chômage et la précarité avec les associations de chômeurs (Denfert-Rochereau-Matignon).